



Bilan

du

Comité action internationale



FNEEQ



CSN

INTRODUCTION

Rôle du comité

- § Conseiller le Comité exécutif et le Bureau fédéral quant aux formes de solidarité à exercer ;
- § Être responsable du point Action internationale au Conseil fédéral ;
- § Assurer la vie internationale de la fédération au quotidien ;
- § Participer pleinement aux activités touchant les questions internationales de la CSN, du Collectif international de la centrale et des différents organismes œuvrant en solidarité internationale.

Composition

Le Comité action internationale est composé de trois membres élus par le Congrès fédéral et d'un membre de l'exécutif de la fédération. Traditionnellement, ce dossier revient à la présidence de l'exécutif.

Pour le présent mandat, le comité était composé de :

- Isabelle Éthier, en provenance du Regroupement cégep ;
- Roger Fournier, en provenance du Regroupement université ;
- Christiane Malet, en provenance du Regroupement université ;
- Pierre Patry, responsable politique auprès du Comité exécutif.

I. MANDAT

Du dernier Congrès fédéral, le comité avait hérité d'objectifs soulignant à la fois le besoin de continuité dans le travail traditionnel dudit comité (maintien de l'appui ponctuel aux luttes, liens déjà développés, suivi des dossiers courants) et d'une ouverture plus grande à d'autres contacts avec des organisations d'enseignantes et d'enseignants en Amérique et dans le Monde.

II. BILAN DES ACTIVITÉS

Durant les trois dernières années, le mandat du comité s'est divisé en trois grands axes :

1. Assurer un suivi plus systématique des luttes en éducation menées dans d'autres pays à travers le Monde ;
2. Appuyer la participation directe des syndicats dans les projets de coopération internationale, qu'ils soient initiés par la fédération ou par les syndicats ;
3. Formaliser nos relations avec la CEA, l'IE, le Salvador, Cuba et avec le Mexique, en nous affiliant entre autres à la CEA et en entérinant des protocoles d'échanges avec ANDES du Salvador et le SNTCED cubain ;

A) Les luttes en éducation

Le premier axe, sur lequel le comité avait à se pencher, touchait l'importance d'assurer un suivi des luttes en éducation. Nous n'avons pas cherché à solliciter plus de contacts internationaux que ceux que nos ressources nous permettaient d'assumer. Par ailleurs, un des aspects non négligeables du travail du comité, qui a toujours été effectué avec constance, est celui de l'administration du budget de dons. Dans ce sens, nous avons répondu à toutes les demandes d'aide et à tous les projets reçus.

Malgré le fait que cela n'apparaisse pas parmi les orientations établies au dernier Congrès fédéral mais qui fait partie du rôle du comité, il faut mentionner le travail exigé par notre présence au Collectif international de la CSN. Depuis plusieurs années, la fédération y joue un rôle passablement important : d'abord, en prenant une part très active puisque nous en avons assumé la présidence durant deux ans en tant que substitut ; puis, en donnant suite aux principaux dossiers internationaux qui y sont débattus et ramenés aux réunions du Conseil confédéral.

Dans ce sens, un des dossiers débattus a concerné nos relations internationales. Durant notre dernier mandat, avec l'affiliation de la CSN à la CISL en 1998, le portrait de nos relations internationales a changé. Et c'est la raison pour laquelle le dernier Congrès de la CSN invitait les fédérations, n'ayant pas déjà une affiliation internationale, à débattre de la possibilité d'une affiliation au Secrétariat professionnel international de leur secteur à la CISL et les conseils centraux, à amorcer ou à poursuivre les échanges touchant la mondialisation et le développement local et régional. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

B) Les projets de coopération internationale

En ce qui concerne ce deuxième axe, nous pouvons dire que nous y avons travaillé durant ce mandat puisque le comité s'était fixé le but, lors de chaque réunion du Bureau ou du Conseil fédéral, de solliciter des projets dans lesquels les syndicats s'impliquaient, de leur octroyer une aide financière et de les faire partager à l'ensemble de la fédération lors des réunions du Conseil fédéral.

Le fait que les syndicats développent des liens ponctuels ou récurrents avec des communautés ou des organismes sur le terrain est un aspect essentiel de notre travail, car cela permet aux jeunes et aux profs engagés dans de tels projets de coopération internationale, de vivre une expérience unique dans un pays qu'ils ont choisi en priorité. En allant sur place, en partageant la vie des gens et en aidant à construire par exemple une école dans une petite localité isolée ou encore à creuser des trous afin de placer des poteaux qui serviront à amener l'électricité dans un quartier populaire, ces jeunes ne reviennent jamais tout à fait pareils.

Ce travail de conscientisation est un des plus importants qui soit, non seulement à cause de la richesse que les jeunes en retirent, mais aussi à cause de l'effet multiplicateur que de tels projets peuvent avoir au retour dans l'institution d'enseignement et par ricochet, sur la fédération. Nous n'insisterons jamais assez sur ce point. Plus nous motiverons nos syndicats à multiplier ces échanges, plus nous atteindrons le but premier du comité : l'éducation à la solidarité.

C) Nos liens internationaux

Pour ce qui est du troisième axe, nous pouvons dire *mission accomplie*.

Après sept ans de tentatives, nous sommes finalement devenus membres de la Confédération des éducateurs américains (CEA) et l'exécutif a participé à plusieurs rencontres de cet organisme depuis notre adhésion. Nous avons été présents au XVI^e Congrès de la CEA à Quito en Equateur, du 27 au 29 avril 1998, et au Forum sur l'éducation à Montevideo en Uruguay, du 23 au 25 novembre 1998. Des membres de l'exécutif ont également été présents au XVII^e Congrès à San Paolo au Brésil, du 5 au 8 mai derniers.

Nous avons ratifié un protocole d'échange avec le Syndicat national des enseignants des sciences et des sports de Cuba (SNTCED). Lors du Congrès *Pedagogia 99*, organisé par le SNTCED et le ministère de l'Éducation de Cuba, Christiane Malet y a assisté comme déléguée de l'UQAM et de la fédération, comme vous l'avez sans doute lu dans la chronique du FNEEQ-Actualité, et a pu échanger différents points de vue avec le SNTCED.

De plus, nous avons réactivé notre jumelage avec le Syndicat des enseignants du Salvador (Andes 21 de junio) et le nouvel exécutif de Andes semble souhaiter maintenir ces liens et établir une nouvelle collaboration entre les deux organismes.

Nous avons aussi établi des contacts avec un groupe d'enseignants mexicains très critiques par rapport au Syndicat institutionnel de l'enseignement lié au PRI. Cependant, ces contacts sont sporadiques et ne se font que lorsque des luttes spécifiques le demandent.

D) Activités militantes

Le comité a continué son travail de solidarité à travers différentes activités, telles que des soirées culturelles ou politiques ou encore, lors de rencontres ou de tournées organisées pour des militantes et des

militants d'ailleurs. C'est de cette façon que le comité continue à se faire connaître et ainsi développe de nouvelles avenues d'échange.

LES PERSPECTIVES

Comme nous l'avons vu plus tôt, le dernier Congrès de la CSN a invité les fédérations à débattre de la possibilité d'une affiliation internationale au SPI (Secrétariat professionnel international) de leur secteur à la CISL. Cela pose donc la question de notre affiliation à l'IE (l'Internationale de l'éducation).

Rappelons d'abord ce qu'est l'IE. Elle fut créée le 26 janvier 1993 et est le fruit du regroupement de la Confédération mondiale des organisations des enseignants et du Secrétariat professionnel international de l'enseignement. Avec près de 300 organisations affiliées et plus de 23 millions de membres, elle constitue le SPI le plus important numériquement de la CISL.

Elle se réunit en Congrès aux trois ans, le prochain ayant lieu en 2001. Elle est structurée régionalement sur la base de cinq régions : l'Afrique, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Amérique Latine et l'Amérique du Nord-Caraïbes.

L'Internationale de l'éducation est aussi composée de quatre commissions pour les écoles maternelles et primaires, pour l'enseignement secondaire, pour la formation professionnelle et pour l'enseignement supérieur. De plus, une commission de la condition des femmes et un groupe de travail qui traite de la violence contre les femmes existent aussi.

Quels sont les avantages de s'affilier à l'IE alors que nous le sommes déjà à la CEA ? D'abord, l'IE est une organisation internationale alors que le CEA est essentiellement régionale. L'IE est beaucoup plus présente que la CEA dans l'enseignement supérieur. Enfin, l'affiliation à l'IE n'est pas en contradiction avec celle à la CEA puisque plusieurs organisations syndicales membres de la CEA sont aussi membres de l'IE.

Par ailleurs, le mouvement de mondialisation des économies, qui a cours depuis le début des années 80, va en s'amplifiant. Depuis le Sommet de Miami en 1994, où il y a eu entente pour créer d'ici 2005 une Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA), il y a eu plusieurs rencontres entre des représentants gouvernementaux dans la poursuite du plan lancé à Miami. La prochaine rencontre d'importance se tiendra à Québec en avril 2001. À la CSN, tout comme au Réseau québécois sur l'intégration continentale, coalition dont la CSN est membre, il se débat présentement des actions à entreprendre pour faire en sorte que les messages de la population soient entendus.

D'autre part, depuis l'entrée en activité de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) en 1995, il y a eu intensification de l'intégration économique au niveau international. Les populations vivent déjà les effets de cette mondialisation sauvage et sont de plus en plus inquiètes des impacts sociaux de ces traités à venir. D'ailleurs, la mobilisation croît sur ces questions, le peuple accepte de moins en moins d'être tenu à l'écart de ces discussions, d'où la montée de bouclier contre l'AMI (Accord multilatéral des investissements) et les manifestations de Seattle en décembre 1999, lors de la rencontre des gouvernements de l'OMC.

Bref, nous pensons que par notre affiliation à l'IE qui, rappelons-le, est aussi structurée régionalement, tout en maintenant celle à la CEA, nous pourrons, comme fédération, agir plus efficacement sur ces questions et ainsi contribuer à développer des alternatives syndicales et populaires pour faire face aux projets de libéralisation économique, telles les négociations de l'OMC et de la ZLÉA, conformément à ce qu'a adopté le dernier Congrès de la CSN. Ceci est d'autant plus important que les services publics, l'éducation en particulier, ne sont pas extérieurs aux échanges sur la libéralisation économique. En conséquence, nos choix de société sont de plus en plus menacés, ce qui constitue une attaque aux États et à la démocratie. Il apparaît donc extrêmement pertinent que la fédération, qui est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec, soit active en ce domaine.

Toutefois, le comité considère que l'affiliation internationale ne doit en rien handicaper notre travail de solidarité internationale ; nous pensons plus spécifiquement aux sommes dévolues pour les dons. Nous pensons

plutôt que cela devrait servir à renforcer notre action internationale en permettant de diversifier nos contacts et ainsi développer des solidarités avec plus de groupes d'enseignantes et d'enseignants à travers le monde.

De plus, ceci peut nous permettre de développer d'autres types de liens que ceux que nous avons actuellement. Nous devons certes poursuivre nos échanges de coopération, mais nous pouvons également établir des liens sur la condition enseignante ou encore, mettre à contribution l'expertise que nous avons en matière de formation syndicale.

CONCLUSION

Le comité peut manifester son sentiment de satisfaction face au travail effectué durant son mandat, mais est conscient aussi que certains aspects de ce travail, entre autres le suivi des luttes des enseignantes et des enseignants au niveau international, sont encore assumés de façon minimale, faute de temps.

Nous savons aussi que des dossiers comme celui de l'affiliation internationale à l'IE demandera réflexion et discussions. Mais nous essaierons de mettre l'énergie et les ressources disponibles pour en assurer le débat.

L'implication de nombreux syndicats dans des projets de coopération internationale démontre l'importance que l'on accorde au dossier de la solidarité internationale. Nous souhaiterions que de tels projets continuent à se développer à travers l'ensemble de la fédération, contribuant ainsi à nous ouvrir sur le monde.